



Les Maisons de Crolles

CRÉATION

Les Maisons de Crolles sont nées de la volonté de l'association AMA Diem, initiée et portée depuis 2011 par une jeune femme, ingénieure, et mère de famille, qui combat une maladie apparentée Alzheimer. L'association promeut un accompagnement spécifique des personnes touchées jeunes par la maladie. Elle est soutenue concrètement dans ce projet par l'équipe de Carpe Diem qui le met en œuvre depuis plus de 20 ans au Québec.

La Fondation OVE a été choisie pour construire et gérer les maisons en partenariat étroit avec l'association AMA Diem, pour sa capacité à innover dans les pratiques professionnelles. La Fondation OVE gère plus de 100 établissements, services médico-sociaux, d'accueil, d'urgence et de répit en France, au service de toutes les différences.



L'ADMISSION

La demande d'orientation vers Les Maisons de Crolles doit être acceptée par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Les personnes sont âgées de moins de 65 ans au moment de l'acceptation de l'admission.

Elles peuvent bénéficier des différentes ressources avec une orientation unique des Maisons et ainsi cheminer progressivement.

FINANCEMENT

- Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements



équipe interdisciplinaire

Maîtresses de maison - Aides soignants - Auxiliaires de vie sociale
- Accompagnants éducatifs et sociaux - Infirmiers diplômés d'état - Médecin coordonnateur - infirmier coordinateur
Secrétaires - Agent d'entretien - Chef de service - Directeur.



Les personnes doivent avoir une reconnaissance de situation de handicap (<60 ans) et être touchées par une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.



- 2 places d'accueil de jour
- 3 chambres pour des courts séjours
- 27 chambres pour les habitants



Les Maisons de Crolles

Situation géographique

Les Maisons de Crolles sont situées à Crolles en Isère, à 20km de Grenoble, entre les chaînes de Belledonne et de la Chartreuse. Crolles est desservie par les lignes de bus du réseau de Transports de l'Agglomération Grenobloise.

Moyen d'accès

Par la route :

- de Grenoble : prendre l'A41 puis sortie 24a vers Chambéry / Crolles puis suivre la D101
- de Chambéry : prendre l'A43/E12 puis suivre Grenoble, sortie sur D10

Contact

- Directrice
Nathalie Hervé
nathalie.herve@fondation-ove.fr
- Secrétariat
Tél. **04 56 85 20 70**
maisonsdecrolles@fondation-ove.fr



LES MAISONS DE CROLLES

101, rue des Bécasses
38920 CROLLES

Tél. **04 56 85 20 70**

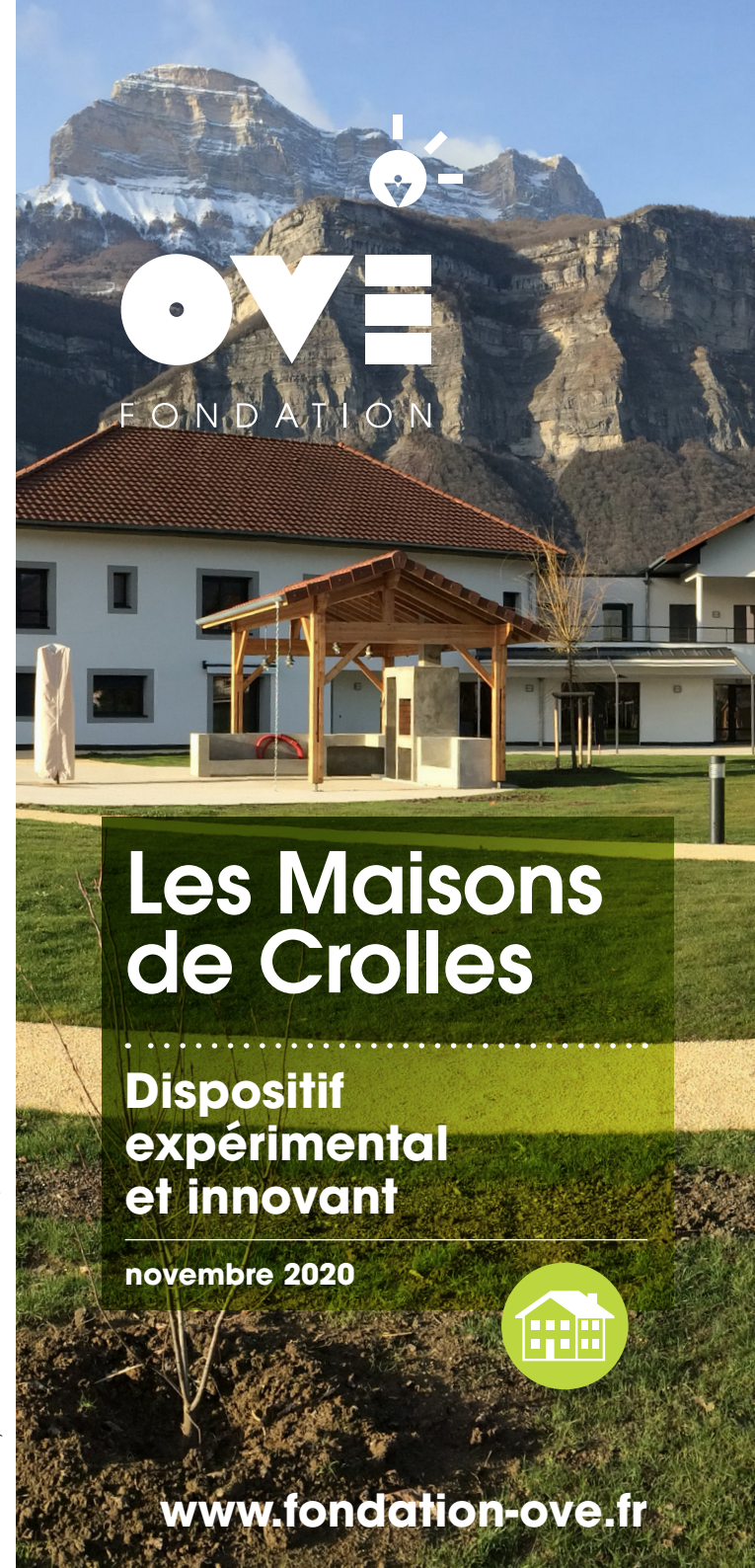
en partenariat avec



www.fondation-ove.fr
www.amadiem.fr



Document non contractuel
ESAT Myriade - Photos : Fondation OVE - Association Ama Diem.



Les Maisons de Crolles

Dispositif expérimental et innovant

novembre 2020



www.fondation-ove.fr



LA MISSION

Accompagner les personnes touchées jeunes par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée.

L'ACCOMPAGNEMENT

Les Maisons de Crolles sont conçues comme des maisons de famille, un lieu de vie destiné à accueillir des personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée.

Elles sont le cœur d'un ensemble de solutions d'accompagnement adapté à différents moments de la vie : soutien à domicile (à proximité de Crolles), accueil à la journée ou en soirée, court séjour ou emménagement.

LA PRÉPARATION DE L'ARRIVÉE

L'emménagement dans les maisons peut être progressif. Il vise à créer un lien de confiance avec les professionnels lors de visites à domicile, à se familiariser avec les lieux et les personnes à l'occasion d'accueil en journée ou de courts séjours. Ceci est prévu pour que les personnes puissent changer de domicile en conservant des repères humains rassurants.

L'association AMA Diem peut faciliter le lien en amont, grâce à ses actions auprès des familles.



LA VIE DANS LES MAISONS

Les personnes sont chez elles au sein des Maisons ; les professionnels viennent y travailler comme au domicile de la personne dans le respect de l'intimité de chacun. La cuisine est le cœur de chaque maison, les repas sont préparés avec les habitants qui le désirent. Toutes les personnes sont invitées à participer à la vie quotidienne : cuisine, jardin, services...

Une attention particulière est portée aux goûts et aux forces de chacun, pour leur permettre de s'exprimer pleinement.

La liberté de chacun est recherchée, les horaires sont libres, les habitudes et les choix de vie sont respectés. Il est possible de circuler, d'aller et venir, grâce à un accompagnement adapté, y compris à l'extérieur.

Le maintien des relations affectives et sociales est essentiel ; les personnes reçoivent leurs proches et participent librement à la vie de la cité.

Les soins et les aides sont réalisés avec la discrétion indispensable à la dignité des personnes.

Paroles de famille

"J'avais la certitude que l'on prendrait soin de lui, dans son corps, mais aussi dans sa tête et dans son âme..."

"Les Maisons de Crolles sont un lieu de vie particulier où le sourire et l'empathie de tous les intervenants prédominent"

"Le décor, l'ambiance, le personnel, tout est fait pour que chacun se sente comme chez soi"



L'ORGANISATION

Il est demandé à chaque professionnel une grande souplesse et une polyvalence pour répondre aux besoins des personnes.

L'organisation, si discrète soit elle, est précise et rigoureuse pour garantir la cohérence et la continuité des accompagnements, la liberté et la sécurité des personnes.

Un suivi médical et paramédical est assuré avec tact. Les actes de la vie quotidienne servent de support à l'accompagnement des personnes. Chaque personne peut continuer à être suivie par les médecins qu'elle connaît.



Paroles de famille

"Nous sommes reparties de Crolles confiants, très heureux, avec le sentiment d'avoir réussi quelque chose d'assez unique. Notre proche est bien dans sa nouvelle maison"

"Nous sommes profondément reconnaissants à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet magnifique"

